

Travail social en matière de Prévention – Protection de l'enfance et de la famille

ANNEE 2018

Les enfants et les familles de Gens du voyage doivent bénéficier, au même titre que tous les autres enfants et familles, des mêmes dispositifs de prévention et de protection mis en place sur le territoire national et départemental.

Si nul ne conteste cette affirmation, sa mise en œuvre reste parfois difficile. L'ADAV33 est un acteur de cette mise en œuvre et participe activement tant à la prévention primaire, à la prévention secondaire, qu'à la mise en place de mesures de protection, et ce aux côtés des services qui ont la compétence : les Services Sociaux et de PMI du Département, les Services mandatés par le Département ou par la Justice, ainsi que les établissements scolaires.

Dans ce domaine, l'ADAV33 et son équipe socio-éducative, apporte sa contribution, en particulier par :

- ✚ Une connaissance fine des situations, du fait de son expérience de travail auprès des familles, permettant d'avoir une approche plus « historique » des situations et plus globale
- ✚ Une intervention de proximité sur l'ensemble du département, quelles que soient les conditions de stationnement ou d'habitat des familles
- ✚ Une approche de travail permettant de prendre en compte les familles et les groupes familiaux élargis
- ✚ Un positionnement de l'intervention dans le champ interculturel, dans une approche intégrant les coutumes, les habitudes de vie et la loi
- ✚ Une intervention qui peut se poursuivre malgré la trans-territorialité
- ✚ Une mise en lien de différents acteurs de compétences ou de secteurs différents
- ✚ Une approche globale des situations.



En 2018, l'équipe socio-éducative de l'ADAV33 est intervenue auprès de l'ensemble des familles dont elle a la référence et en appui des services du Département ou des services mandatés :

- ✚ Équipes éducatives
- ✚ Informations préoccupantes
- ✚ Études de situations lors de commissions pluridisciplinaires
Accompagnement des familles dans cette démarche – information – explication – accompagnement social
- ✚ Mise en œuvre de mesures éducatives, administratives ou judiciaires par les services mandatés
- ✚ Pour un apport d'éclairage auprès :
 - des Juges (des enfants et des affaires familiales en particulier)
 - des Etablissements Scolaires
 - des Services ou Institutions Spécialisées

- ✚ Une veille éducative auprès de familles fragilisées, non prises en compte, ou mettant les réponses généralistes en difficulté.

Par ailleurs, durant l'année 2018, l'ADAV33 a assuré :

- ✚ Des interventions de formations auprès de divers Services ou Institutions : ENM, Services Hospitaliers, et dans le cadre de la formation du réseau FNASAT – Gens du voyage, auprès de plusieurs équipes sur le territoire national : PJJ Toulouse – Associations adhérentes à la FNASAT dans le Pays de Loire et en Bretagne – auprès également d'un groupe de médiateurs en santé coordonné par la FNASAT.

Moyens mobilisés :

Compétences des Educateurs Spécialisés et des Assistantes Sociales de l'Équipe, en particulier, mais aussi de l'ensemble de l'Équipe de Professionnels.

Perspectives :

- ➔ Un travail s'engage dans le cadre du nouveau schéma, principalement autour de la scolarisation avec l'Education Nationale et les partenaires, et autour de la santé avec l'ARS et Santé Publique France et les partenaires.
- ➔ Les équipes de l'ADAV33 continuent à être sollicitées concernant l'approche de la prévention et la protection auprès des enfants et familles de Gens du voyage. Nous approfondissons cette approche dans toutes ses dimensions.